

ULM : ATTESTATION DE CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT RADIO DE L'U.I.T.*

*Union Internationale des Télécommunications
Arrêté du 18 avril 2011 relatif à la licence de station d'aéronef

ULM

Indicatif d'appel :	<input type="text" value="F"/> - <input type="text" value="J"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> aucun (l'ULM ne possède pas encore de LSA)
Marques d'identification :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Autres marques :
Si l'ULM ne possède pas encore de marques d'identification :	Constructeur, modèle :	N° de série (si applicable):

Liste des émetteurs radioélectriques de l'ULM (autres que des PLB)

Liste des VHF					
(*)	FABRICANT	MODÈLE	P/N	8.33 kHz	Réf. AC** / JUSTIF. (uniquement si ajout ou modif.)
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Liste des transpondeurs					
Adresse (renseigner si nouvelle LSA ou ajout d'un transpondeur mode S) 001110			Valeur hexadécimale :		
24 bits : S'il s'agit d'une adresse 24 bits précédemment associée à une autre LSA (ex : rachat d'un transpondeur), préciser ici l'indicatif d'appel : F-J					
(*)	FABRICANT	MODÈLE	P/N	Mode S	Réf. AC** / JUSTIF. (uniquement si ajout ou modif.)
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Autre émetteur				
(*)	FABRICANT	MODÈLE	P/N	Réf. AC** / JUSTIFICATIONS (uniquement si ajout ou modif.)
<input type="checkbox"/>				

* Cocher la case en cas d'ajout d'un nouvel émetteur ou de modification des informations relatives à un émetteur existant
** Référence Aviation Civile de l'équipement dans la « Liste des émetteurs homologués » disponible sur <https://www.osac.aero/docpratiques>

Attestation de conformité

J'atteste que la station d'émission de l'ULM est conforme aux exigences du règlement de radiocommunication de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) :

- Les émetteurs ont des caractéristiques conformes aux exigences de l'UIT (équipement « homologué »)
- L'installation sur aéronef est conforme aux règles de l'art et aux instructions des fabricants
- La station d'émission a été entretenue de façon à garantir le maintien dans le temps de la conformité de l'installation
- Aucun défaut connu n'affecte le bon fonctionnement de la station d'émission

Cas d'un ULM équipé d'un transpondeur :
Date du dernier test de la « chaîne ATC » (l'ULM étant équipé du ou des transpondeurs ci-dessus), confirmant que le transpondeur transmet une information d'altitude correcte : (rappel : test obligatoire au minimum tous les 6 ans)
Organisme de maintenance agréé ayant réalisé le test : N° d'agrément :

Signature (rappel : la signature par un organisme de maintenance agréé est obligatoire si l'ULM est équipé d'un transpondeur)

Date :	Nom, prénom, signature : (et cachet de la société, le cas échéant)	Cadre réservé à l'administration Récépissé de la demande : Date : Signature et cachet : Dans l'attente de l'établissement de la LSA, ce récépissé permet, pour une période limitée à deux mois, d'attester la conformité de la station d'émission radioélectrique de l'aéronef au règlement relatif aux radiocommunications de l'UIT.
Qualité du signataire <input type="checkbox"/> Titulaire (ou demandeur) de la carte d'identification de l'ULM <input type="checkbox"/> Représentant d'un organisme de maintenance agréé pour l'entretien de l'IRB (obligatoire si l'ULM est équipé d'un transpondeur) : Nom de l'organisme : N° d'agrément :		

Documents à joindre

En cas d'ajout d'un nouvel émetteur (ou de modification des informations d'un émetteur existant)	Dans tous les cas :	<input type="checkbox"/> copie du document libérateur (EASA Form 1 ou équivalent)
	Si l'émetteur ne figure pas dans la liste OSAC :	<input type="checkbox"/> copie de l'homologation de l'équipement (ex : ETSO délivré par l'AESA ou approbation délivrée par un Etat membre de l'Union européenne)
Si un organisme de maintenance étranger a signé le formulaire ou a réalisé le test de la « chaîne ATC »		<input type="checkbox"/> copie du certificat d'agrément de l'organisme

Ce formulaire doit être joint à la demande de LSA et adressé au bureau régional de la DGAC territorialement compétent pour le lieu d'attache de l'ULM. Coordonnées disponibles sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-introduction#e9>.